

Danger! Patrimoine en péril!

Pierre de Billy

Numéro 75, hiver 1998

Le patrimoine à l'oeuvre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17049ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Billy, P. (1998). Danger! Patrimoine en péril! *Continuité*, (75), 35–37.

DANGER!

Patrimoine en péril!

Le patrimoine bâti s'en va-t-il à la dérive ? Si on juge la situation à l'aune de l'intérêt de nos élus, il y a lieu d'entretenir le plus noir pessimisme. Depuis 15 ans, on assiste à la constante régression des ressources de l'État en matière de patrimoine. La culture québécoise se prépare des lendemains qui déchantent.

par Pierre De Billy

Dure année en 1997 pour l'héritage architectural québécois. Pendant que la Direction du patrimoine et de la muséologie du ministère de la Culture et des Communications était avalée par un nouvel organe ministériel à l'appellation vague et bureaucratique de *Direction des politiques et de la coordination des programmes* – ce qui a pour effet de diluer jusqu'à les rendre invisibles les préoccupations patrimoniales –, les subventions aux organismes œuvrant à la promotion et à la défense du patrimoine étaient soit intégrées dans un large

programme d'aide à la culture, soit dramatiquement réduites. Tout indique qu'au ministère de madame Beaudoin, on préfère investir dans la culture québécoise qui s'affiche sur la scène internationale, politiquement plus rentable. Pendant ce temps, l'environnement architectural et la culture matérielle achèvent de déperir.

« C'est bien simple, c'est un véritable scandale ! Qu'un gouvernement se disant souverainiste néglige à ce point les fondements mêmes de notre identité dépasse l'entendement. » Celui qui tempête ainsi se nomme Michel Lessard. Il est historien, profes-

seur à l'Université du Québec à Montréal et auteur. Michel Lessard fut de tous les colloques et de toutes les tribunes en ce qui a trait au patrimoine bâti du Québec. L'historien estime qu'en matière de volonté politique, le Québec a atteint le fond du baril.

« Tout ça a commencé autour de 1985, se souvient l'historien. Au ministère des Affaires culturelles de l'époque, on a eu l'idée de déléguer en vrac, ou presque, les questions de patrimoine vers les directions régionales. Cette décentralisation aurait pu constituer un progrès si on n'avait laissé les régions à elles-mêmes, coupant dans le personnel de la Commission des biens culturels jusqu'à la rendre insignifiante et ôtant toute initiative à la Direction du patrimoine. Un déplacement d'argent et une vision d'ensemble inexistante, voilà le résultat de cette décentralisation qu'on chantait sur tous les toits alors. » Michel Lessard se fait particulièrement sévère envers les actuels titulaires des dossiers du patrimoine au ministère de la Culture. « Des technocrates qui, pour la plupart, connaissent peu de choses en muséologie et en ethnologie, rage l'historien. Ces gens, qui n'ont que des préoccupations comptables, promeuvent par leur immobilisme l'américanisation de notre culture. »

Dans un éditorial qui a eu du retentissement jusqu'en haut lieu, la directrice du quotidien *Le Devoir* s'est demandé si

certaines élus n'opposaient une certaine idée du modernisme à l'aura de passéisme que les « patrimoniaux » d'une certaine époque ont colportée pendant un temps. « Il y a certainement eu quelques fixations sur les rouets, les armoires à pointes de diamant et le mode de vie pastoral des décennies après la Conquête, reconnaît Michel Lessard. Mais, bon, il fallait bien commencer quelque part. D'ailleurs, ce goût pour l'antique s'est mué en goût de l'authentique chez les citoyens. Qu'on ne vienne pas me dire que le patrimoine n'intéresse que quelques *trippeux* de vieilles pierres ! »

LES BELLES ANNÉES FURENT COURTES

Pourtant, avant cette lente glissade vers la médiocrité, le Québec paraissait, selon Michel Lessard, plutôt bien parti. « Dans les années 70, dit-il, le ministère des Affaires culturelles comptait sur une équipe très dynamique à la Direction générale du patrimoine. Ces gens ont mis au point des outils de travail très intéressants. Mais ce vent d'imagination et d'initiative n'a pas duré assez longtemps pour consolider les fragiles acquis. » Pierre Lahoud, historien au ministère de la Culture et des Communications se souvient bien de cette époque bénie où la Direction générale du patrimoine pouvait compter jusqu'à 80 employés. Il a participé à l'élaboration du macro-inventaire, un fabuleux outil

de connaissances en patrimoine comprenant plus de 400 000 photos aériennes et permettant une description exhaustive de tout ce que le Québec possédait de biens ayant une valeur patrimoniale.

« À partir de ce magma de données, se souvient Pierre Lahoud, on a pu établir des caractérisations ethnologiques, archéologiques et historiques extrêmement pointues. Le "macro", c'était une initiative unique, véritable coup de génie. Nous recevons encore régulièrement des demandes de spécialistes d'autres pays désirant s'inspirer du "modèle québécois" pour monter leur propre inventaire. » Le malheur, c'est que les gens du ministère de la Culture seraient bien embêtés d'expliquer comment on procède à sa mise à jour, puisque l'inventaire n'a jamais été réactualisé. Malgré tout, l'historien Lahoud continue à croire que son ministère jouera un jour son rôle de gardien de l'héritage collectif des Québécois.

PLUS C'EST VIEUX...

Pierre Larochelle, professeur en morphologie des milieux bâtis à l'Université Laval, souhaite qu'on se donne des outils théoriques adéquats. « Une partie du problème est liée au fait que nous fonctionnons encore avec des cadres

d'analyse complètement inadaptés, dit-il. Nous gérons notre patrimoine avec les chartes et les méthodes des années 60. Or, on commence à réaliser que l'héritage collectif contient beaucoup plus que des maisons historiques, des cathédrales et des monuments. Il comprend aussi l'aménagement du territoire, la disposition des rues et des chemins ou même des objets récents qui témoignent d'un savoir-faire traditionnel. La notion simpliste selon laquelle "plus c'est vieux, plus c'est patrimonial" sévit malheureusement encore trop souvent chez les politiciens et même chez les chercheurs. C'est ce qui fait qu'à Québec on laisse pourrir les plus beaux bâtiments de Saint-Roch au-dessus du mail Centre-Ville, alors qu'on ose à peine bouger une pierre dans le Vieux-Québec. » Vu sous l'angle du professeur Larochelle, le patrimoine acquiert une dimension très élargie. « Avec le peu de ressources en patrimoine au ministère de la Culture, on est bien sûr loin du compte, lance-t-il. Mais le plus ardu – à savoir le développement des connaissances de base – a déjà été accompli. Il existe des manuels d'intervention fort bien conçus par les Italiens. Description des processus de construction d'origine, outils d'adaptation

aux nouveaux usages et outils cognitifs devant appuyer les réglementations, tout y est. Nous pourrions nous en inspirer avec profit. »

Pierre Larochelle croit également au potentiel du macro-inventaire pour stimuler cette nouvelle et salubre approche dans la préservation de la culture matérielle. « Il serait grand temps de refaire l'exercice pour mettre tout ça à jour. Mais, avant tout, ajoute-t-il, ça prend une volonté politique. Mieux, une véritable politique du patrimoine. Sans politique, pas de fonds de recherche, sans recherche, pas d'applications cohérentes. »

Une telle politique aurait sans doute pour effet de rassembler les énergies des gens de ministères et ceux des milieux de l'architecture, de l'ethnologie et de l'aménagement. « Un gouvernement promouvant l'affirmation nationale devrait savoir s'allier ceux qui défendent à bout de bras l'identité québécoise. Au lieu de ça, on nous considère comme des emmerdeurs, des empêcheurs de danser en rond. »

VOUS AVEZ DIT POLITIQUE ?

Cette fameuse politique du patrimoine dont parle Pierre Larochelle, ça fait près d'une décennie que les mandarins du gouvernement la promettent. Au ministère de la

Culture, on se borne à dire laconiquement que le projet est toujours sur le métier. L'arrivée de l'ancien ministre Marcel Masse à la tête de la Commission des biens culturels a cependant ravivé le moral des troupes. Michel Lessard et Pierre Larochelle ont rencontré le nouveau président de la Commission et ils ont apprécié la détermination de cet homme connu pour son style énergique. « Il est évident que l'énoncé d'une politique fera partie de mes échanges avec la ministre », promet le principal intéressé, qui se propose de promouvoir un important volet incitatif aux actuelles mesures coercitives. « Si les classements devenaient des affirmations de fierté plutôt que des réactions aux menaces de démolition, dit-il, ça nous permettrait de nous extirper de ce rôle de pompier qui n'intervient que lors de situations critiques. Ce serait déjà un début. »

En attendant, Marcel Masse occupe à n'en pas douter le terrain. Depuis sa nomination, il ne ménage pas les efforts pour rencontrer tous les gens qui comptent dans le milieu du patrimoine. « On ne peut rien faire de valable au sein d'un organisme destiné à conseiller la ministre sans consulter le monde, explique-t-il. Ce n'est qu'avec de solides



Centre de conservation
du Québec

1825, rue Semple
Québec (Québec) G1N 4B7

Téléphone : (418) 643-7001
Télécopieur : (418) 646-5419

<http://www.ccq.mcc.gouv.qc.ca>

LE CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC AU SERVICE DU PATRIMOINE MOBILIER

Peinture, sculpture, métal, archéologie-ethnologie, papier, meuble et textile, autant de domaines dans lesquels intervient son personnel expert en restauration et en conservation préventive.

AU SERVICE DE TOUS LES QUÉBÉCOIS

Le Centre de conservation est une unité autonome de service du ministère de la Culture et des Communications

Québec

racines dans le milieu que la Commission des biens culturels pourra devenir un agent de changement.»

Au-delà de ces bonnes intentions, il n'en demeure pas moins que Marcel Masse accède à la tête d'une commission moribonde, ne comptant guère que quatre employés et jonglant avec un budget minime. D'ailleurs, le comité Facal, mis sur pied pour conseiller le premier ministre sur l'avenir des agences gouvernementales, conseillait en septembre dernier l'élimination pure et simple de la Commission des biens culturels.

Avec une position si fragile, que peut bien faire le nouveau président de la Commission ? Marcel Masse convient que la situation n'est pas idéale, mais il pratique un optimisme de

circonstance. Il croit plutôt déceler dans sa nomination une volonté en haut lieu de «redynamiser l'action patrimoniale», selon sa propre expression.

Le nouveau président de la Commission a des idées qui pourront sans doute bien tenir la route. Ainsi, il se dit partisan de la politique comparée. «On pratique en Europe – particulièrement en France et en Italie – de fascinantes expériences que nous pourrions adapter avec bonheur à notre réalité.» Il est également plutôt favorable aux dégrèvements fiscaux tels qu'ils se pratiquent ailleurs pour inciter les propriétaires de biens patrimoniaux à la préservation et à la restauration. Cette dernière position n'est pas pour déplaire à des gens comme Anita Caron. «Voilà qui sauverait bien des

immeubles menacés de détérioration ou de démolition, dit la vice-présidente de l'Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec. Et ça laisserait souffler des organismes comme le nôtre qui tiennent le patrimoine québécois à bout de bras.»

Anita Caron et son groupe s'intéressent aux résultats qu'ont entraînés les encouragements fiscaux aux États-Unis. «Plusieurs études démontrent que les incitatifs fiscaux rapportent plus à la collectivité que l'investissement de départ qu'ils représentent.» En effet, on a noté chez les Américains que les citoyens ainsi encouragés investissent volontiers de leurs deniers dans l'amélioration de leur propriété. Mieux encore, ces investissements produisent un

effet d'entraînement, car leurs voisins non admissibles les imitent bientôt.

Certaines municipalités du Québec, comme la Vieille Capitale, possèdent déjà d'intéressants programmes d'aide à la rénovation à caractère patrimonial, mais ces cas ponctuels demeurent bien insuffisants de l'avis de nombreux observateurs, car la situation nécessite un mouvement d'ensemble s'étendant à la grandeur du Québec. En un mot comme en mille, il faudrait, une loi. «Et une loi, dit Anita Caron, ça suppose avant tout une politique du patrimoine.» Décidément, si une politique fut attendue...

—
Pierre De Billy est journaliste indépendant.

DOLLÉANS inc. ART CONSERVATION



Giovanni Caboto par Guido Casini (1930) coll. Art public Ville de Montréal

Restauration et conservation de sculptures de bronze, de toute œuvre métallique, de plaques historiques :

- traitements de surface,
- interventions structurelles,
- entretiens annuels.

Modification et copie de clôtures anciennes

Assistance à la fabrication de sculptures contemporaines métalliques : 1% et travaux personnels

Atelier : 639 E, rue Saint-Rémi
Montréal (Québec)
H4C 3G7
Téléphone : (514) 939-5419
Télécopieur : (514) 598-8338

DOLLÉANS inc.
ART CONSERVATION
Restauration
Conservation
Fabrication métal

● EXPOSITION MULTIMÉDIA

● CIRCUIT DE DÉCOUVERTES DANS LA VILLE

● ACTIVITÉS FAMILIALES ET ÉDUCATIVES

● PROGRAMME D'ANIMATION :

VISITE D'ARCHITECTURE, CINÉ-CLUB, RENCONTRES-CONFÉRENCES

43, côte de la Fabrique (sous l'hôtel de ville)
Québec Québec
G1R 5M1

900
Le Vieux-Québec
1871-2008
Enjeux et débats

Au Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec
De septembre 1997 à janvier 1999

Société du patrimoine urbain de Québec

Commission de la Capitale Nationale

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

Patrimoine canadien / Canadian Heritage
Parcs Canada

Pour information sur l'évènement :
Tél. : (418) 691-4606